



**Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

Maitre d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)

Rédaction : Jonathan VIDAL - Vincent MARIANI – Perrine LAFFARGUE– juin 2018

1.1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)
Immeuble Atrium Bât. B 4 av. Marcel Pagnol
13100 AIX EN PROVENCE

1.2. Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au 31 juillet 2018.

1.3. Lieu de remise des offres

Les offres sont à remettre au pôle Var du CEN PACA (par courrier postal, courrier électronique ou en main propre), adressées à :

Vincent MARIANI *ou* **Jonathan VIDAL**

CEN PACA

14 avenue Barbaroux

83340 Le Luc en Provence vincent.mariani@cen-paca.org / jonathan.vidal@cen-paca.org

2.1. Objet du marché

La présente consultation concerne la réalisation de tranchée ainsi que la pose de blocs rocheux afin d'empêcher la pénétration de véhicules motorisés au sein de l'APPB St André- La Pardiguière au niveau de la commune du Cannet des Maures.

2.2. Contexte

L'arrêté préfectoral de protection de biotope a été signé par le préfet le 10/03/2006. Le 12 février 2014, un nouvel arrêté a été signé afin d'agrandir le territoire et de modifier la réglementation.

En 2010 /2011, deux bureaux d'études sont intervenus pour réaliser un diagnostic écologique et proposer des actions de gestions à travers la rédaction d'un plan de gestion.

La fiche n°12 « gestion et canalisation de la fréquentation sur le site » propose que le secteur nord-est de l'APPB soit fermé à la circulation.

En 2012, la commune du Luc-en-Provence a confié la gestion du site au Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA).

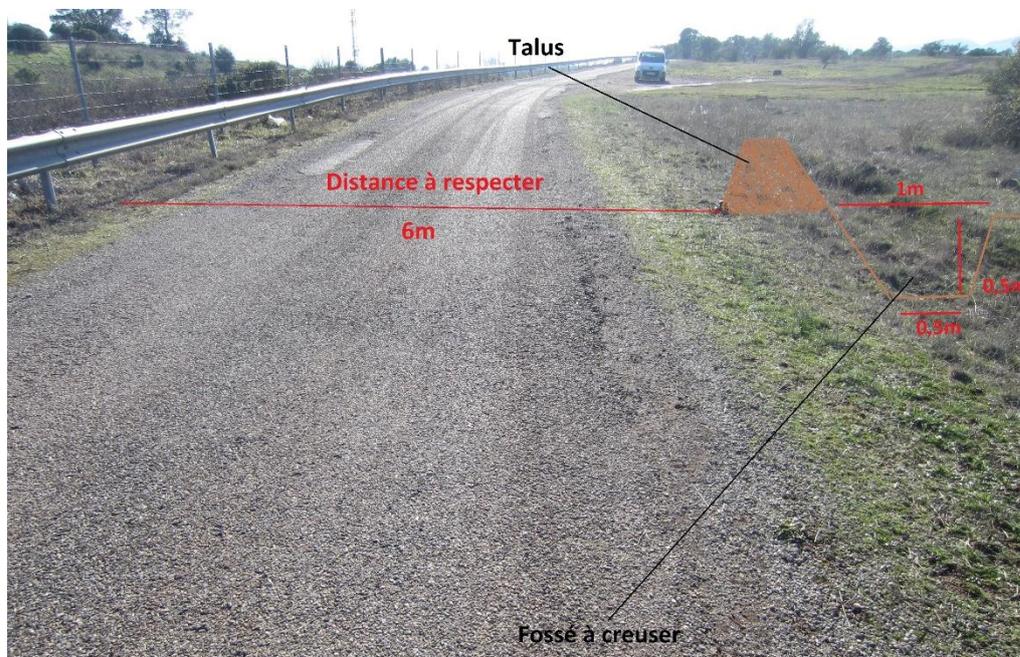
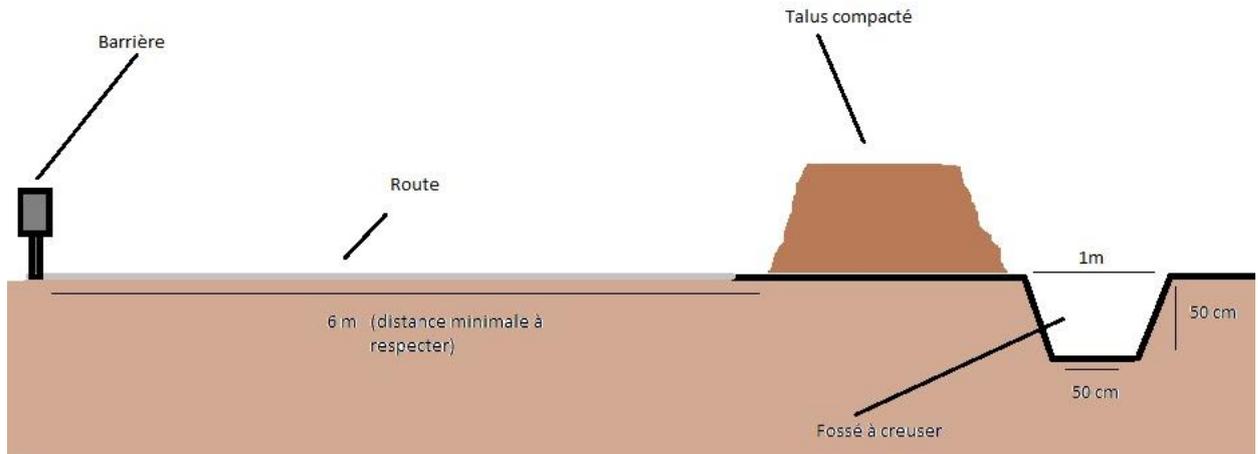
2.3. Descriptif de l'assistance

Le chantier se divise en 2 types de travaux : la réalisation de tranchées et la pose de blocs rocheux. Cf. Carte ci-dessous :



- Réalisation de 2 tranchées de respectivement **120 m** et **10 m** de long. Le début et la fin de chacune seront préalablement matérialisés au sol par le CEN PACA. Elle aura une coupe trapézoïdale de 1m de largeur en haut à 50 cm de largeur en bas. Profondeur **50 cm**. Afin de faciliter le croisement des voitures, la terre excavée devra être placée et tassée entre la route et la tranchée tout en laissant **6 m** entre la rambarde et le talus de terre excavée. (la

roche étant souvent affleurante un BRH sera sûrement nécessaire. Cf. Schémas ci-dessous :



Côtes à respecter impérativement

- Vente, livraison et pose de 2 blocs rocheux :
 - o Dimensions et poids moyens approximatifs : Longueur 150 cm / Largeur : 100 cm / Hauteur : 100 cm / poids : 1,5 tonne environ
 - o Les blocs seront posés avec précision sur les zones balisées au préalable par le CEN PACA

2.4. Délais de réalisation

La prestation devra être finalisée dans les 30 jours à compter de la date de début des travaux qui sera fixée par le CEN PACA (automne ou hiver 2018).

2.5. Date et signature du prestataire

Le signataire doit porter la mention manuscrite « lu et approuvé », apposer son cachet commercial et parapher le document.

A.....Le.....

Signature et cachet du prestataire